



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

logement

Question écrite n° 95211

Texte de la question

M. Arnaud Robinet alerte Mme la secrétaire d'État auprès de la ministre des solidarités et de la cohésion sociale sur la suppression des postes Fonjep et la disparition progressive de l'aide à la gestion locative sociale (AGLS), comme le prévoit le projet de loi de finances pour 2011. En effet, les responsables des résidences sociales-FJT s'inquiètent de ces mesures puisque les postes Fonjep jouent un rôle déterminant dans la prise en compte des nouveaux besoins générés par le développement de l'accueil des jeunes. Par ailleurs, l'AGLS permet de favoriser un accompagnement spécifique des jeunes. Au regard de l'importance des postes FONJEP et de l'utilité de l'AGLS, il lui demande de bien vouloir veiller à assurer leur pérennité dans le cadre de la loi de finances pour l'année 2011 de manière à permettre aux résidences sociales-FJT de fonctionner correctement.

Données clés

Auteur : [M. Arnaud Robinet](#)

Circonscription : Marne (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 95211

Rubrique : Jeunes

Ministère interrogé : Solidarités et cohésion sociale (secrétariat d'État)

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 décembre 2010, page 13299

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)